

Lettre d'information n° 36

Décembre 2018

Actualités

Secrétariat général
Martine Bernard

Jean-Pierre Gies
Doyen

- **Elections des 27-28 novembre 2018 au conseil de faculté, collège BIATSS** : François Daubeuf, ingénieur d'études des UMR 7200 et UMS 3286, a été élu. Félicitations !
- **Elections professionnelles le 6 décembre 2018, 9 h à 17 h, salle du conseil** :
 - CTU (comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire)
 - CTE (comité technique) de l'Université de Strasbourg
 - CTMESR (comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche)
 - CCPANT (commission consultative paritaire à l'égard des agents non titulaires)
 - CR (commission recherche) collège B – secteur 1
- **Vote du budget** au conseil de faculté du 13 novembre 2018 : le budget 2019, arrêté à la somme de 1 088 858 €, a été adopté.
- **Petit-déjeuner des personnels BIATSS : vendredi 7 décembre à 9 h, salle du conseil.**
- **Repas de Noël des personnels enseignants et BIATSS : vendredi 21 décembre 2018 à midi, restaurant au Bœuf, Plobsheim.**
- **Fermeture de la Faculté du vendredi 21 décembre 2018 au soir jusqu'au lundi 7 janvier 2019 au matin. Le courrier postal sera suspendu durant cette période.**
- **Journées des Universités et formations post-bac : 13 et 14 décembre 2018, Parc des expositions du Wacken, hall 7.1.**
- **Galette : lundi 14 janvier 2019 à 16 h, salle du conseil.**
- **Prélèvement à la source pour les personnels de l'Unistra**
Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entre en vigueur au 1er janvier 2019. A compter de la paie du mois de janvier 2019, l'impôt sera ainsi prélevé sur le salaire, selon le taux personnalisé de prélèvement calculé par l'administration fiscale

Vous avez une information à communiquer ?

Merci d'envoyer votre texte à pharma-secretariat@unistra.fr

et dont vous avez eu connaissance sur votre avis d'impôt 2018, ou selon le taux de prélèvement individualisé ou le taux neutre que vous avez choisi. Les bulletins de salaire comporteront dès lors de nouvelles informations sur le net à payer avant impôt, le taux de prélèvement de l'impôt et le montant correspondant, et le net à payer après impôt.

Afin de vous préparer à cette réforme, vous bénéficiez, à compter du bulletin de paye d'octobre 2018, d'une information personnalisée sur votre futur prélèvement à la source : à titre de préfiguration et de simulation, le taux et le montant de l'impôt simulé apparaîtront sur les bulletins de paye d'octobre, novembre et décembre 2018. Naturellement, aucun prélèvement ne sera effectué avant la paye de janvier 2019.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire le document ci-après diffusé par la direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Pour toutes vos questions sur le prélèvement à la source, vous pouvez consulter le site prelevementalasource.gouv.fr ou vous rapprocher des services de la direction générale des Finances publiques qui rentrent les interlocuteurs uniques des contribuables en matière d'impôt :

- depuis votre messagerie sécurisée accessible dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr ;
- par téléphone au **0 811 368 368** (0,06 € par minute + prix de l'appel) ;
- en vous rendant à votre service des impôts des particuliers, dont les coordonnées sont indiquées sur votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

- **Télétravail : mise en place prévue à compter de 2019**

Etudiants

- **Etudiants de master**

Appel à candidatures du programme de bourses d'excellence Eiffel, du ministère des Affaires étrangères, pour l'année universitaire 2019 / 2020. Le programme de bourses d'excellence Eiffel, géré par Campus France, est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français pour attirer l'élite des étudiants étrangers dans des formations de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat.

Informations complémentaires transmises aux responsables de master le 25/10/2018. Merci de prendre contact avec votre responsable si vous êtes intéressé-e.

Date limite de dépôt en ligne : 11 janvier 2019 minuit.

- **Fin des inscriptions administratives 2018-2019**

En raison de la fin de l'exercice comptable, les inscriptions administratives sont clôturées à compter du 03/12/2018.

Les inscriptions administratives pour les inscriptions en thèses seront rétablies à compter de janvier 2019.

- **Epreuves d'examen semestre 1 session 1**

Le calendrier des épreuves de décembre 2018 et janvier 2019 vous a été envoyé le 21/11/2018. Merci de vérifier que votre nom figure dans les listes de matières de votre cursus. Les listes d'appel affichées valent convocation.

Vous voudrez bien indiquer votre numéro d'anonymat sur les copies d'examen, à récupérer dans l'ENT avant les épreuves.

- **Contrôles d'assiduité aux TP/TD**

Toute absence aux enseignements intégrés et/ou dirigés et/ou pratiques doit être excusée dans un délai de 7 jours ouvrés (envoi du justificatif par mail ou dépôt dans la boîte aux lettres).

- **Organisation du service de scolarité**

Vos contacts :

DFGSP2 : Mevlida Kurtisevski : 03 68 85 42 82 ; pharma-dfgsp2@unistra.fr

DFGSP3 : Nanette Boateng Agyenim : 03 68 85 42 82 ; pharma-dfgsp3@unistra.fr

DFASP1 : Léo Gauthier : 03 68 85 42 94 ; pharma-dfasp1@unistra.fr

DFASP2 : Myriam Ringwald : 03 68 85 42 94 ; pharma-dfasp2@unistra.fr

M1 : Ayse Faydaci : 03 68 85 41 12 ; pharma-m1@unistra.fr

M2 : Vincent Kolling : 03 68 85 41 12 ; pharma-m2@unistra.fr

Licences professionnelles : Vincent Kolling : 03 68 85 41 12 ;

pharma-licencepro@unistra.fr

6^{ème} année : Céline Reutenauer : 03 68 85 43 07 ; pharma-theses@unistra.fr

Thèse : Céline Reutenauer : 03 68 85 43 07 ; pharma-theses@unistra.fr

DES : Simone Klein : 03 68 85 42 85 ; pharma-des@unistra.fr

Planning : Simone Klein : 03 68 85 42 85 ; pharma-planning@unistra.fr

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 8 h 30 – 15 h 30

Mardi : 8 h 30 – 12 h 30

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 30

Jeudi : 8 h 30 – 15 h 30

Vendredi : fermé.

Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres se trouve à l'accueil de la faculté.

- **Aides financières pour les étudiants qui partent en stage à l'étranger**

Nous vous rappelons qu'il existe des aides financières à destination des étudiants qui partent notamment en stage à l'international. Vous pouvez consulter toutes les informations dans la rubrique « partir à l'international » du site de l'Unistra.

[Partir à l'international > Étudiants > Les aides financières](#)

Enseignants-chercheurs et chercheurs

- **Déclaration des copies de publications**

Cf. mail envoyé le 25/09/2018.

- **Epreuves d'examen semestre 1 session 1**
Les épreuves des examens du semestre 1 session 1 se dérouleront du 17 au 21 décembre 2018 et du 7 au 11 janvier 2019. Le planning des surveillances des épreuves vous a été envoyé par mail le 16/11/2018.
- **Examens PACES**
Les épreuves de PACES se dérouleront les 8 et 10 janvier 2019. Le planning des surveillances des épreuves vous a été envoyé par mail le 30/11/2018.
- **Boîtiers de vote**
Les réservations sont consultables dans l'ENT : services pratiques/ consulter les emplois du temps (ADE)/équipements/Faculté de pharmacie ; puis sélectionner la/les sacoches voulues.
Les cours concernés par les boîtiers apparaissent alors sur le planning. Concernant les réservations de sacoches, elles sont à faire directement auprès du planning de la scolarité (pharma-planning@unistra.fr) et les sacoches seront toujours à récupérer à l'accueil.
- Conectus lance le **Challenge Mature your PhD**, destiné aux doctorant(e)s de 2^e et 3^e année inscrits dans les Universités de Strasbourg et de Haute Alsace.
Initié par la SATT Conectus, avec le soutien des Universités, du Collège Doctoral et des établissements de recherche alsaciens, ce Challenge constitue une opportunité unique pour les doctorant(e)s, mais aussi pour leurs laboratoires d'accueil. Ce Challenge doit en effet permettre de multiplier les opportunités d'insertion professionnelle pour les doctorant(e)s tout en contribuant à la valorisation de leurs projets de thèse. Concrètement, le concours récompensera 15 projets de thèse ayant un potentiel de valorisation.
<http://challenge-myphd.com/>
- **Appel à projets 2019 porté par la vice-présidence Valorisation et Relations avec le monde socio-économique**
Sont susceptibles d'être financées sur crédits IdEx, les manifestations et initiatives qui remplissent les caractéristiques suivantes :
 - être portées ou soutenues par une unité de recherche, composante ou structure de l'Université de Strasbourg ;
 - être réalisées entre **1^{er} janvier 2019 et le 31 août 2019**.
 Date limite du dépôt des projets : **10 décembre 2018 à 12h00**.
Sélection des projets et avis par la commission: **1 à 2 semaines après le dépôt**.

Pour plus d'informations : vp-valorisation-aap-mse@unistra.fr

- **IDIP**

- Guide pour la méthodologie du travail universitaire (MTU) : http://competencestransversales.eu/portail/ressources/Guide_MTU.pdf
- Portail des ressources pédagogiques pour les compétences transversales : <http://competencestransversales.eu>
- Guide de l'enseignant référent : http://competencestransversales.eu/portail/ressources/Guide_EnseignantRef_Unistra.pdf
- Offre de formation enrichie de nouvelles thématiques : <https://idip.unistra.fr/pedagogie-universitaire/cycles-de-formation>.

- **Bureau chercheurs étrangers**

- Demandes de rendez-vous pour les **titres de séjour** auprès de Lauriane Masson, centre de services EURAXESS, Maison universitaire internationale : euraxess@unistra.fr ou laurianemasson@unistra.fr / 03 68 85 16 50
 - Demandes de rendez-vous pour **carte de 10 ans, naturalisation** et **demandes de convention d'accueil** : marie.deroche@unistra.fr / 03 68 85 16 61
- Rappel : pour faciliter le traitement des dossiers, merci de partager ce lien avec les chercheurs internationaux dès la préparation de leur séjour: <https://www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace>

BIATSS

- **Congés de Noël**

Les agents qui n'ont pas encore déposé leur demande de congés de Noël sur Agadir sont priés de le faire très rapidement, et au plus tard le 5 décembre 2018. La **campagne d'ouverture et d'alimentation du compte épargne-temps (CET)** au sein de l'Université, au titre de l'année universitaire 2017-2018 a débuté le 1er novembre 2018.

Pour mémoire, le solde de congés annuels 2017/2018 qui restait au 31/08/2018 ne peut être utilisé que jusqu'au 31 décembre 2018, à moins de mobiliser le CET (cf. ci-dessous).

- **Compte épargne temps**

Les CET peuvent être alimentés jusqu'au 31 décembre 2018 par le versement de jours de congés non consommés **au titre de l'année universitaire 2017-2018, dans la limite de 22 jours non consommés exclusivement en congés annuels, au 31 août 2018**. En conséquence vous ne pouvez y verser que le nombre de jours de report 2017/2018 figurant sur l'état au 31/08/2018 qui vous a été transmis par mail en septembre.

Il sera ensuite possible aux personnels possédant un CET de procéder au choix d'utilisation des jours stockés sur leur CET au-delà du 20^e jour, **entre le 14 janvier et le 3 février 2019**.

Pour information, les choix possibles sont les suivants :

- maintien sous forme de congés, le nombre de jours conservés ne peut dépasser 10 jours par an sous réserve que le nombre total de jours figurant sur le compte n'excède pas 60 jours
 - prise en compte dans le cadre de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) pour les titulaires
 - indemnisation pour les contractuels ou titulaires
- En cas de difficulté dans l'utilisation de l'application CET, vous disposez :
- d'une aide en ligne (bouton « ? » en haut à droite de l'écran),
 - du guide en ligne :
https://documentation.unistra.fr/DI/Services_metiers/Suivi/CET/CET-personnel/co/manuel-perso.html,
 - d'une assistance à l'utilisation : drh-cet@unistra.fr.

Les agents qui versent des jours sur le CET sont priés de régulariser à la baisse votre stock de jours de congés dans Agadir. Voir mail d'Irène Monzon du 23/10/2018.

- **Avancement par liste d'aptitude des personnels ITRF au titre de 2019**
 Sont concernés les agents promouvables aux corps suivants :
 ingénieur de recherche, ingénieur d'études, assistant Ingénieur, technicien de recherche et de formation.
 Les agents souhaitant faire acte de candidature sont priés de déposer l'ensemble des documents au secrétariat **au plus tard le vendredi 14 décembre 2018**.
- Note de la direction de l'Université concernant les **congés 2018/2019** : voir mail d'Irène Monzon du 23/10/2018.

Informations générales

- **Demande d'intervention service technique**
 Pour toute demande d'intervention, merci d'utiliser exclusivement l'adresse « RT » dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr.
 Les demandes transmises à pharma-technique@unistra.fr ne seront pas traitées, cette adresse à vocation à servir pour les échanges avec les sociétés extérieures.
- **Reprise de la permanence du SPACS**
 Nathalie Fournier assure les permanences du SPACS (Service pour la Promotion de l'Action Sociale) à destination des personnels **tous les jeudis de 13 h 15 à 15 h, pièce G004**.
- **Livraisons du magasin de chimie**
 Il a été demandé au magasin de chimie de livrer au niveau du local de stockage de l'aile F. Vous serez prévenu-e de l'arrivée des livraisons.
- **Réservation de salles de la faculté**
 La réservation des locaux de la faculté se fait dorénavant à l'aide du formulaire transmis par courriel et téléchargeable sur le site de la faculté, rubrique Infos pratiques/réservation de salles pour un événement ».

- **Salle de convivialité**
Si vous souhaitez réserver la salle de convivialité, l'envoi d'un simple mail de demande à pharma-secretariat@unistra.fr sera requis.
Dans tous les cas, nous vous demandons de **remettre tables et chaises en place après utilisation** et de déposer les sacs de déchets fermés dans un coin de la salle.
- **Wifi**
La couverture wifi a été étendue à la quasi-totalité de la Faculté de pharmacie grâce à un financement de la direction des services numériques et au suivi par l'équipe informatique de proximité.
- **Visioconférence - réservation de vidéoprojecteurs**
 - Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr ; en ajoutant le formulaire de visioconférence disponible à l'adresse <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
 - Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr
Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- **Recyclage cartouches/piles** : un container est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.
De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles. N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collectant régulièrement.
- **Gestion des déchets**

Déchets biologiques
Le ramassage se fait dorénavant les mercredis de 10 h 30 à 11 h.
 - Des seringues sont régulièrement trouvées dans des poubelles classiques. Merci de rappeler les consignes en vigueur, notamment pour les étudiants étrangers. Les documents sont disponibles auprès de votre assistant de prévention et sur l'ENT :
[Services centraux /Domaine de gestion des ressources/Service prévention, sécurité et environnement \(SPSE\)/Environnement/Élimination des déchets.](#)
 - Nous rappelons que les cartons doivent être pliés avant d'être jetés dans la benne à papier.
- **Support informatique** : une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : support-pharma@rt.unistra.fr
- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, si nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.
- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage. Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier ou Adalet Batman, chargées du suivi : pharma-accueil@unistra.fr
- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie** : dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr
Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique. En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant ..), il conviendra dans la

mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :

- description la plus détaillée possible de la demande
 - localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
 - personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
 - degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
 - toute pièce jointe pouvant aider à la problématique.
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
 - **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr
Voir aussi rubrique « actualités ».
 - **Liens utiles** :
 - Site internet de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/>
 - Réseau alumni : <https://alumni.unistra.fr/>
 - Fondation Unistra : <https://fondation.unistra.fr/projet/faculte-de-pharmacie/>
 - Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>
 - Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>
 - Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>
 - Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>
 - Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>
 - Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !